



L'ACTUALITÉ

RETOUR SUR LES DÉBATS ET DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONFÉDÉRAL

Le Conseil d'Administration confédéral s'est réuni en fin de semaine dernière pour évoquer les questions internes au Réseau, les actions syndicales en cours, à commencer par les actions de la CAPEB concernant MaPrimeRénov' et les Rencontres de la simplification, ainsi que les actualités des sphères sociales, compétences et formation.

Le Président confédéral a ouvert le Conseil d'Administration par un tour d'horizon des rencontres et des actualités immédiates au premier rang desquelles figurent l'action de lobbying syndical en vue de faire changer la réforme de MaPrimeRénov' et celle destinée à porter les propositions de simplification de notre Réseau.



"L'appel de la dernière chance", lancé le 1^{er} décembre au travers la publication d'un Manifeste dans les principaux titres de la PQR, se prolonge aujourd'hui par une lettre ouverte à l'attention de la Première ministre, lettre qui lui a été adressée ce mercredi 20 décembre et qui a été co-signée par une trentaine d'acteurs de la filière bâtiment.

S'agissant des simplifications, le Conseil d'Administration a été invité à prendre connaissance des propositions complémentaires apportées par l'ensemble du Réseau CAPEB aux 30 premières que la capeb nationale avait suggérées et qui ont toutes été largement approuvées. Le Conseil a également approuvé

les 5 mesures prioritaires qui sont maintenant portées à la connaissance de tous les responsables du Réseau et de tous nos adhérents afin qu'ils puissent les relayer largement sur la plateforme mise en place par le Gouvernement pour recueillir les propositions de simplification des entreprises. Le Conseil d'Administration a ensuite examiné, débattu et

validé le projet de stratégie de développement des marques Handibat et Silverbat dans la perspective du déploiement de Ma Prime Adapt' au 1^{er} janvier et avec la volonté d'encourager les milliers d'entreprises formées à finaliser leur parcours en demandant leur titularisation.

Ensuite, les éléments de préparation l'Assemblée générale ont été présentés au Conseil d'Administration qui a ainsi pris connaissance du projet d'ordre du jour, des propositions d'organisation de la séance dédiée au Réseau ainsi que du thème du congrès. En l'occurrence, c'est l'attractivité des métiers de l'artisanat du Bâtiment sous toute ses

formes qui devrait être au cœur de ce congrès. Le Conseil a par ailleurs validé la reconduction du processus d'élaboration des résolutions, en l'occurrence, des propositions de thématiques soumises, en janvier, à l'avis du Réseau au moyen de CAPEB COLLECTIF afin de recueillir les priorités qui seront émises par le plus grand nombre. Le conseil d'administration pourra ainsi valider le contenu des résolutions qui seront soumises, après débat en CNAGS, à l'avis de l'Assemblée Générale. Enfin, le sommaire et la charte éditoriale du rapport d'activité 2023 ont été présentés aux membres du Conseil d'Administration.

Les membres du Conseil ont ensuite découvert et commenté les propositions de charte graphique pour les nouvelles Rencontres des Métiers du bâtiment by CAPEB et ont voté largement en faveur d'une des deux propositions qui leur avaient été faites. Une présentation des cartes de vœux a été faite aux membres du Conseil. Cette année, elles proposent une visite immersive dans la fresque des WorldSkills pour découvrir, notamment, une vidéo du Président confédéral et des focus sur les mots clés qui traduisent les valeurs de la CAPEB et de l'artisanat du Bâtiment.



Les membres du Conseil d'Administration ont également validé les axes stratégiques de communication pour 2024, qui s'inscrivent dans le droit fil des actions conduites en 2023 dont un bilan a été présenté, avec toujours les mêmes objectifs : accroître la notoriété de la CAPEB et sa visibilité auprès des entreprises mais également mieux communiquer en Réseau.

Constatant la faiblesse de certains d'entre eux, et après plusieurs contacts, un projet de nouveau partenariat avec la société Hello a été présenté au Conseil d'Administration qui l'a approuvé. Enfin, le Conseil d'Administration a examiné et approuvé le projet de budget confédéral pour 2024 et décidé de vendre les locaux que la Confédération possède à Orléans.

les négociations et permettre ainsi à la CAPEB de porter des projets utiles aux petites entreprises, puisqu'elle dispose d'un droit d'opposition majoritaire sur ce champ. Le Conseil est également revenu sur les dernières décisions de justice qui soufflent le chaud et le froid.

Ainsi, le tribunal a validé l'accord de mai 2019 qui a permis de créer les 2 CPPNIS (+ et - 10 salariés) ce qui est une excellente nouvelle

mais, dans le même temps, il a annulé les conventions collectives nationales de décembre 2019 au motif que les signataires ne disposaient pas des arrêts de représentativité dans chacun des 2 champs de négociation. Des arguments contestables qui ont conduit le Conseil d'Administration à décider de faire appel de cette décision.



■ Les membres du Conseil d'Administration ont examiné et validé le plan d'actions que propose le groupe de travail sur la Féminisation des instances. En l'occurrence, il s'agit de promouvoir la féminisation par l'exemple, en valorisant les 6 femmes du Conseil d'Administration, montrant à toutes les militantes CAPEB que, comme elles, elles peuvent aussi intégrer leur Conseil d'administration départemental. Un film sera réalisé dans cette même perspective.

À la suite, les propositions du COFIL CAP CAPEB ont été présentées au Conseil d'Administration qui les a validées. Il a également fait un appel aux volontaires pour que les régions qui n'ont pas de représentants au sein du COFIL puissent en désigner un. Au titre du financement des régions, le Conseil d'Administration a approuvé l'avis du comité stratégique qui a validé la demande des CAPEB Île-de-France, AURA et PACA pour la réalisation d'actions de promotion de l'action syndicale de la CAPEB. Il a également décidé de revaloriser les montants versés aux régions au titre des conventions régionales de 2,5 %. Les membres du Conseil d'Administration ont également approuvé les conditions d'intervention pour l'instruction d'une demande de soutien financier par le nouveau GSDR, fruit de la fusion entre le COG du FDR et le GSR décidée lors de l'Assemblée générale 2023. Au registre des questions économiques, les membres du Conseil d'Administration sont revenus sur la promotion de l'application GME 3 clics qui suscite déjà un réel intérêt. Plusieurs sessions de prise en main sont d'ailleurs programmées. Un point a été fait sur les partenariats Béranger Développement et notamment les trois partenariats visant à la collecte des CEE : Butagaz, EDF et Loris ENR.

■ Au registre des questions sociales, le Conseil d'administration a examiné la problématique du revirement de la jurisprudence sur l'acquisition de congés payés pendant les arrêts maladie et en particulier ses conséquences pour les entreprises au travers du taux de cotisation aux caisses de congés payés. En l'occurrence, le Conseil a considéré qu'il était essentiel urgent de ne pas précipiter de décision au regard d'une éventuelle augmentation des taux de cotisations, la trésorerie des caisses de congés payés étant solide. En outre, le conseil a également considéré qu'il était tout autant essentiel de maintenir une logique de mutualisation même si toutes les entreprises ne sont pas concernées de la même manière. Le Conseil d'Administration s'est ensuite félicité de la décision de la DGT, lors du dernier Haut Conseil du Dialogue Social, de publier sans plus attendre l'arrêté de représentativité des organisations de salariés. Cette sage décision doit permettre de relancer les négociations dans le champ des entreprises comptant jusqu'à 10 salariés; une nécessité pour relancer

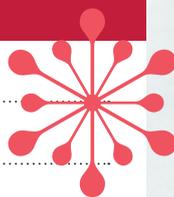


■ Enfin, le Conseil s'est félicité de constater que l'ensemble des organisations patronales sont d'accord pour intégrer le risque canicule au régime intempéries.

S'agissant des questions relevant du champ Compétences et Formation, il a été question d'un futur projet de loi sur le financement de l'apprentissage, et des vidéos de promotion de l'outil ARTICompétences.

Enfin, à la suite de l'intervention du Président d'Initiative France lors de la dernière CNAGS, le Conseil d'administration a décidé d'élaborer un projet de collaboration nationale, déclinable en département, dans le domaine de la création d'entreprise et de l'accompagnement des porteurs de projets.





ÉCONOMIE

→ LES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE AU BOIS BOUDÉS PAR MAPRIMERÉNOV'

Après le fioul et le gaz, voilà que le bois est mis à l'index par l'Anah qui a décidé de réduire drastiquement ses aides MaPrimeRénov' aux systèmes de chauffage au bois.

Ainsi, à compter du 1^{er} avril prochain, les forfaits MaPrimeRénov' pour l'installation de ces équipements seront amputés de 30%. Et comme pour le gaz, ces équipements étaient pourtant les gestes les plus aidés jusqu'à l'an dernier ! C'était même le 3^e geste le

plus aidé avec 148 000 opérations financées. Un coup dur pour la filière même s'il ne s'agit pas d'une suppression pure et simple de l'aide financière. Se voulant optimistes, les principaux acteurs du chauffage au bois se félicitent toutefois que les ménages aient

encore la possibilité d'installer un équipement au bois jusqu'au 1^{er} avril prochain, c'est-à-dire pendant la période de chauffe.

MÉTIERS

→ LA CAPEB ET CONSUEL SIGNENT UN ACCORD DE PARTENARIAT

Ce jeudi 21 décembre, la CAPEB a signé un accord de partenariat avec Consuel, un accord hybride intégrant à la fois un volet institutionnel et à la fois un volet commercial.

Association reconnue d'utilité publique, le Consuel a pour mission de veiller au respect des prescriptions de sécurité en vigueur concernant les installations électriques et vise les Attestations de Conformité (AC) remplies par les entreprises qui réalisent ces travaux. Son action se place sous la tutelle du Ministère de la Transition Énergétique qui fixe les tarifs de ses interventions. Ses qualités de compétence et d'impartialité sont reconnues par une accréditation du Cofrac. Le Consuel est aussi mandaté pour réaliser des inspections de sécurité réglementaires des infrastructures de recharge de véhicules électriques (IRVE) et a étendu ses interventions aux audits photovoltaïques pour le compte des organismes



de qualification Qualifelec et Qualit'EnR. La CAPEB est étroitement associée au pilotage de l'organisme en tant que membre de son bureau. Le partenariat signé cette semaine vise à rapprocher les experts du Consuel avec les responsables des

sections professionnelles électricité de la CAPEB, à favoriser l'information des CAPEB départementales sur les évolutions réglementaires qui impactent la sécurité des installations électriques domestiques et, dans cet esprit, à participer à des réunions d'information et à des webinaires organisés par la CAPEB. Outre le financement des lots gagnés lors du concours dédié aux délégués électriciens, organisé dans le cadre des JPC, le partenaire prévoit l'engagement de réflexions communes pour créer des outils dédiés aux électriciens nouvellement installés et la participation à des travaux de filière pour développer la performance numérique des logements.

→ 15 ANS APRÈS SA CRÉATION, QUALIPV CONNAIT UN BOOM SANS PRÉCÉDENT

Les installations photovoltaïques ont connu des hauts et des bas. Après une envolée dans les années 2000, qui a conduit à la création de la qualification RGE QualiPV, ces équipements ont connu un coup de frein, sous l'effet notamment de la variation des encouragements fiscaux.

L'État a, depuis peu, une politique beaucoup plus volontariste en faveur du photovoltaïque et de toutes les énergies renouvelables dans leur ensemble, conséquence entre autres des fortes hausses des coûts des énergies fossiles que l'on connaît depuis 2022. La demande des consommateurs est plus

forte et entraîne avec elle une augmentation du nombre de professionnels qualifiés pour installer ces équipements. Mi-novembre, 3149 entreprises disposaient de la qualification RGE QualiPV, soit une hausse de près de 74% par rapport à janvier 2023.

Et le mouvement est voué à s'accroître puisque le nombre de professionnels formés est en hausse de 121% !

+74%

C'EST L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES INSTALLÉS EN 2023

RÉSEAU

→ DES SESSIONS DE PRISE EN MAIN DE L'APPLICATION GME 3 CLICS

9 premières sessions de prise en main de l'application GME 3 clics sont proposées au Réseau.

Les premières sessions ont commencé la semaine dernière. Elle se poursuivront le 18 janvier et le 1^{er} février pour les Délégués aux Affaires Économiques départementaux et régionaux et les 10 janvier, 25 janvier et 6 février pour les Secrétaires généraux et les collaborateurs du Réseau.

Chaque session est limitée à 30 participants de façon à permettre, après la présentation de l'application et des raisons de son élaboration, un échange de questions/réponses entre les participants et les intervenants. En l'occurrence, chacune de ces sessions est animée

par Thierry Ravon, administrateur confédéral responsable de ce projet, Charles Hureau, Directeur Marketing et Développement et Ingrid Bigot-Falcon, responsable de projet à la Direction économique. Pour vous inscrire ou en savoir plus, [rendez-vous sur ARTUR](#).





DES RENCONTRES DE LA SIMPLIFICATION EN SAÔNE-ET-LOIRE

Dans le cadre des Rencontres de la simplification, le Président de la CAPEB Jean-Christophe Repon s'est rendu en Saône et Loire pour rejoindre les élus CAPEB et U2P du département qui accueillent Louis Margueritte, l'un des 5 parlementaires missionnés par le gouvernement pour animer ces réunions publiques. La réunion a permis d'évoquer tour à tour les simplifications que les artisans appellent de leurs vœux en matière de rénovation énergétique, de droit du travail, de marchés publics et de tâches administratives, notamment liées à la TVA ou encore à la REP qui se met en place. Le tout devant un député attentif et disposé à se faire porte-parole des propositions qui lui ont été faites ce lundi 18 décembre.

[En savoir plus ici.](#)



la fois pour expliquer sa démarche concernant la réforme de MaPrimeRénov' qui s'est traduit par un "Appel de la dernière chance" dans la presse et une lettre ouverte à la Première ministre.

[En savoir plus ici.](#)



2 AUDITIONS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le vice-président en charge des questions économiques David Morales a été auditionné cette semaine à l'Assemblée nationale par Alexis Izard (député Renaissance de l'Essonne), membre du groupe des parlementaires associés aux Rencontres de la Simplification, pour recueillir les propositions de la CAPEB en matière de simplifications. Par ailleurs, David Morales et Jean-Yves Labat participaient à une table ronde organisée à l'Assemblée dans le cadre de la mission d'évaluation de la loi AGECE (voir la rubrique Lobbying).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'EBC

Le Président de la CAPEB et la 1^{ère} vice-présidente Corine Postel, participaient mardi matin au Conseil d'administration de l'association européenne EBC qui se tenait en visioconférence. À l'ordre du jour figuraient notamment les perspectives économiques au niveau européen pour la construction en 2024, les messages clés que les petites entreprises du bâtiment pourront valoriser auprès des candidats aux prochaines élections européennes et un point sur les dossiers en cours : la participation d'EBC au dialogue social européen, le projet de règlement relatif aux délais de paiement, la performance énergétique des bâtiments, l'éco conception et le chauffage, l'amiante, le Règlement des Produits de la Construction, et enfin la digitalisation. Un point a également été fait sur les collaborations d'EBC avec SMEUnited, Small Business Standards et l'Alliance Construction 2050.

DES DISCUSSIONS PARITAIRES

Ce mercredi 20 décembre se tenait la 2^e réunion du groupe de travail paritaire sur les dispositifs de solidarité en direction des allocataires de l'Agirc-Arrco, groupe prévu dans l'ANI du 5 octobre dernier et que l'U2P n'avait pas signé n'étant pas d'accord sur l'absence de dispositions en faveur d'une revalorisation des petites pensions. C'est précisément ce point qu'il s'agit maintenant de retravailler. Par ailleurs, vendredi matin était prévue une réunion de négociation interprofessionnelle sur l'emploi des séniors, un sujet abordé de manière très différente dans les petites entreprises en comparaison des usages des grandes entreprises. Le Président Jean-Christophe Repon, chef de file des négociations sociales pour l'U2P, a insisté sur l'importance des transitions professionnelles et de l'accompagnement des séniors.

UN PARTENARIAT

Jeudi matin, le Président confédéral a signé un accord de partenariat avec Consuel. Il était accompagné de Gilles Maillet, Président des Métiers de l'Electricité et de Christophe Bellanger, son prédécesseur et actuel représentant de la CAPEB au Consuel (voir notre article à ce sujet).

UNE CONFÉRENCE DE PRESSE

Le Président a tenu une conférence de presse mercredi matin à la fois pour présenter les simplifications que le Réseau CAPEB propose et à

LOBBYING

→ LA CAPEB EST AUDITIONNÉE AU SUJET DE LA REP

Ce mercredi 20 décembre, la CAPEB a été auditionnée à l'Assemblée Nationale dans le cadre de la mission d'évaluation de la loi AGECE qui a, en particulier, abouti à la création de la REP Bâtiment.

Le vice-président David Morales et Jean-Yves Labat, porteur du sujet pour la CAPEB ces dernières années, ont ainsi participé à une table ronde au cours de laquelle ils ont pu rappeler les points de difficultés qui demeurent dans la mise en place de la REP.

Ils ont particulièrement insisté sur la nécessité d'adapter le maillage des points de collecte des déchets aux besoins des entreprises artisanales du bâtiment qui représentent 97% des entreprises du secteur. Ils ont souligné que ce maillage territorial est actuellement trop hétérogène avec des points de collecte

essentiellement présents en zones urbaines, que les points de collecte sont actuellement inadaptés à l'ensemble des déchets des entreprises artisanales ce qui complexifie la démarche de dépôt et qu'il faut être vigilants sur le dispositif de collecte en entreprise laquelle doit être soutenue et adaptée aux entreprises artisanales. Ils ont aussi plaidé pour la simplification de la traçabilité des déchets. S'agissant des éco contributions, les représentants de la CAPEB ont à nouveau demandé

qu'elles concernent davantage de matériaux et notamment les vitrages, à la charge des filières amont, pour éviter de peser sur les entreprises. Enfin, ils ont demandé que soit imposé un délai de 6 mois minimum entre la publication des barèmes des éco contributions par les éco organismes et leur mise en application effective, pour laisser suffisamment de temps aux entreprises pour les intégrer dans leurs devis.

Joyeuses fêtes à toutes et à tous !

La Lettre vous donne rendez-vous au 5 janvier 2024.



CONFÉDÉRATION DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ENTREPRISES DU BÂTIMENT
2, rue Béranger - 75140 Paris Cedex 03 - Tél. : 01 53 60 50 00
e-mail : capeb@capeb.fr

Pour tout complément d'information,
rendez-vous dans votre espace adhérent sur
www.apeb.fr
qui vous permettra d'accéder à

